



Medienmitteilung Communiqué de presse

telefax • telefax • telefax

Berne, le 23 avril 2014

Le Ministère public régional Oberland communique :

Oberland bernois

Accusations d'agressions sexuelles

Le Ministère public régional Oberland a mis en accusation un homme âgé de 44 ans pour de nombreux cas d'agressions sexuelles commis sur 21 enfants et adolescents. L'intéressé était actif dans le domaine de l'éducation. Il a largement avoué les faits et se trouve actuellement en exécution anticipée de mesure.

Le Ministère public régional Oberland a inculpé un homme de 44 ans devant le Tribunal régionale Oberland (Cour composée de cinq Juges). Il est accusé d'avoir commis de 1998 à fin 2011 divers actes d'ordre sexuels sur 21 victimes (hommes). Au moment des premiers contacts, la plupart d'entre elles étaient âgées de dix à douze ans. Les rencontres se sont presque exclusivement déroulées dans le cadre de sa profession de travailleur social qu'il a exercée dans trois cantons (BL, BE, SO). C'est également par ce biais qu'il a ensuite été en mesure de maintenir des contacts personnels avec elles. Les agressions sexuelles ont en règle générale été perpétrées dans son appartement ou dans des chalets de montagne. L'accusé est également soupçonné d'avoir réalisé des clichés pornographiques de ses victimes qu'il aurait ensuite échangés sur Internet. Finalement, il leur aurait mis à disposition de l'alcool en grande quantité ainsi que de la marijuana avant de les inciter à en consommer. Il devra répondre de multiples contraintes sexuelles, de viol, d'actes d'ordre sexuels avec des enfants, de pornographie et également de remise à des enfants des substances pouvant mettre en danger leur santé.

Le suspect se trouve en détention provisoire depuis début 2012 et fait actuellement l'objet d'une exécution anticipée de mesures. Il a largement avoué les faits.

En janvier 2012, une mère avait annoncé à la police cantonale bernoise que ses enfants avaient été victimes d'agressions sexuelles de la part d'un homme. Le travail d'enquête approfondi mené dans ce cadre a ensuite permis d'identifier d'autres victimes. Au cours de l'enquête, une autorité de police étrangère a fait part à la police cantonale bernoise de ses observations en matière de matériel pornographique, lequel avait été échangé sur un forum Internet.

L'accusé était identifiable sur plusieurs images. C'est par ce moyen qu'il a été possible d'identifier d'autres victimes.

Amaël Gschwind, du service d'information du ministère public, se tient à disposition pour tout renseignement en langue française jusqu'à 11h30, au numéro 032 344 58 77.